

VISIO OS/RECTORAT 10/09/20

Le Secrétaire Général et le DRH étaient présents pour le rectorat.

- Réunion hebdomadaire avec les organisations syndicales :

Le SG et DRH rappellent que ces réunions Covid avec les organisations syndicales seront maintenues au moins une fois tous les 15 jours

Situation épidémique :

- Au niveau national, le niveau de contamination est passé de 500 cas/jour à 1000 cas/jour. Le brassage à la cantine pose un problème en termes de contamination. Des fermetures de structures peuvent être envisagées. Pour l'heure, très peu de cas de contamination dans les cantines.

- Les enfants sont plus en sécurité à l'école qu'à la maison.

- Le conseil scientifique devrait officialiser la réduction de l'isolement de 14 jours à 7 jours.

Il y a des inquiétudes de suivis des personnels contaminés. Pour l'heure, l'académie applique les protocoles nationaux. **La demande de suspension des jours de carence va avoir une réponse nationale.**

Le SG souhaiterait que lorsqu'on transmette les infos reçues à nos adhérents.

Remplacements des personnels :

Les remplacements posent problèmes. Surtout dans le 2nd degré. Le remplacement de courte durée a atteint ses limites. Le SG attend la circulaire de la DGRH pour avoir des clarifications pour répondre aux besoins des personnels en fonction de leur situation (isolement, suspicion de covid...).

Le SG insiste sur la bienveillance. Les réponses sont attendues.

Réforme de la fonction publique :

La mise à l'écart des syndicats sur les exercices du mouvement a eu des conséquences sur les procédures, notamment en termes de vérification des erreurs.

Les services sont tenus d'appliquer les règles de la DGAFP concernant le dialogue social. Dès lors, c'est à l'utilisateur de se tourner vers son organisation syndicale pour se faire accompagner.

Les règles de la RGPD, les avancements ne seront plus dans la concertation conformément à la loi.

Dans la situation actuelle, les accès des OS seront sur RDV pour limiter les risques de contaminations.

Un guichet unique pourrait être mis en place pour permettre de répondre à nos questions.

Prime covid :

La présentation officielle des prime covid se fera en CTA.

Ces primes concernent normalement les personnels qui ont participé à l'encadrement des personnels soignants. Le prorata se fera seulement à partir de 4 jours d'encadrement. C'est une enveloppe prévue pour ce temps de confinement (280 000 euros).

Une deuxième enveloppe a été prévue (145000 euros pour un peu plus de 200 bénéficiaires) devant servir à reconnaître la charge exceptionnelle de travail. Elle a été distribuée à la discrétion de Me la rectrice.

- Lettre covid : Information aux Inspecteurs, Perdir, Directeurs :

Le SG envoie tous les soirs une lettre aux personnels d'encadrement, de direction et les directions d'école. Ce sont des informations générales.

Il n'y a rien à cacher. Il n'y a aucune interdiction pour la distribution de cette lettre directement aux enseignants.

Questions/réponses :

=> Procédure à suivre si son enfant est mis en isolement ?

Réponse du SG : L'ASA n'est toujours pas active pour le moment. Mais la mesure de bienveillance est applicable sans solution de garde. Les personnels sans solution de garde pour un enfant en isolement peuvent bénéficier du travail à distance.

=> Le jour de carence en attendant les directives de la DGFP, qu'en est-il ?

Réponse du SG : Attente du cadrage nationale.

=> Réunion parents professeurs en visio ?

Réponse du SG : cela est possible à condition de respecter un cadre et en respectant des horaires descentes.

=> Collège de la montagne : les collègues ont eu des masques tissus et souhaiteraient des masques chirurgicaux.

Réponse du SG : Des masques chirurgicaux sont normalement disponibles. Donc oui.

=> Exercice incendie prévue : est-il judicieux de le maintenir en cette période de crise ?

Réponse du SG : Il faut se préparer aux éventualités en adaptant à la situation.

=> Les directeurs d'écoles ont été placés au même niveau que les PERDIR. Néanmoins leurs statuts ne leur permettent pas de prendre les décisions de chef de service. C'est l'IEN qui est chef de service.

Réponse du SG : Il n'a pas la responsabilité mais ils doivent faire des remontées en se référant à sa hiérarchie.

=> Les enseignants à temps plein en classe font-ils de l'enseignement à distance ?

Réponse du SG : Les enseignants n'ont pas à faire double travail.

=> Les formations : Est-ce judicieux de mettre en place des formations Rep et Rep+ alors qu'on a besoin de remplaçants pour les collègues en isolement ?

Réponse du SG : Pour l'heure, il faut que les formations se fassent.

=> Masques FFP2 à disposition des personnels vulnérables

Réponse du SG : Les masques chirurgicaux T2 sont les seuls à disposition des personnels vulnérables.

Intervention du SG : Le rectorat est accusé d'être complice du SNALC à cause des suspicions de diffusion d'informations non communicables sur le mouvement ou autres aux OS. Le SG demande aux OS d'ouvrir le dialogue ou de faire le nécessaire au niveau juridique avec ou contre le SNALC pour régler le problème. Il demande au SNALC de clarifier la situation pour éviter que les services du rectorat qui ont fait leur travail proprement, ne soient pas attaqués. Qu'en est-il réellement de ces

fuites ? Le SG rappelle que les consignes sont claires et le cadrage national de la DGFP est en cours. Mais pour l'heure, les questions de mobilité ne sont plus communicables aux OS. Si cela se fait, c'est une faute.

Réponse du Snalc : Un gros travail de recoupement avec les S1 pour retrouver les informations et prévoir les mutations. Le Snalc trouve l'indignation collective ridicule. Cela est ridicule du fait que beaucoup d'OS par le passé avaient les infos avant tout le monde et se vantaient d'avoir pu faire la distribution des affectations avant tout le monde. Le Snalc ne sollicite pas les personnels du rectorat pour avoir des informations.

Didier HOARAU > « Le Sgen-CFDT maintient ses accusations à l'encontre des représentants du SNALC et de leur manque de déontologie incontestable, cela ne correspond nullement au syndicalisme de terrain au plus près des travailleurs que la CFDT et le Sgen-CFDT défendent au quotidien ! »

Le DRH : Le rectorat insiste que sur les questions de mobilité des personnels, les services ne répondront pas par respect de la loi. Les révisions d'affectation ne sont plus de la compétence des OS.

=> les protocoles d'un établissement à l'autre n'est pas le meme. Quelle harmonisation ?

Réponse du SG : Il faut que les protocoles soient absolument respectés.

=> Manque d'agents dans les collèges

Réponse du SG : Le conseil départemental sera relancé. Les EPLE peuvent aussi si le budget le permet, prendre une sous-traitance pour le nettoyage.

=> L'ARS semble donner des infos contradictoires pour les personnels en attente de leur résultat. Ils sont autorisés à retourner au travail le temps des résultats.

Réponse du SG : C'est l'ARS qui décide si l'enseignant est en isolement ou s'il peut partir travailler.

=> les informations ne redescendent pas à tous les personnels ? Pourquoi ?

Réponse du SG : Il ne comprend pas que l'information ne redescende pas. Tous les enseignants doivent avoir les protocoles et les directives académiques et nationales.

=> Qu'en est-il de la rapidité de la communication de l'information d'une contamination pour la communauté éducative pour éviter la panique collective ?

Réponse du SG : La communication doit faire l'objet d'un travail préalable de tracing pour avoir des informations fiables. Il faut respecter le protocole sanitaire.

=> RDV de carrière annulé 2019-2020 à cause du covid

Réponse du DRH : Les RDVC seront reprogrammés pour cette année. Si des collègues sont concernés et n'ont pas reçu d'informations, le DRH nous demande de remonter les informations pour les collègues concernés.

=> Masques tissus et équipements informatiques : Le masque tissu oblige à porter plus haut la voix en classe. Les enseignants achètent des masques plus confortables. Pour les visio, ce sont nos ordinateurs. Comme pour le télétravail qu'en est-il des frais ?



Réponse du SG : Les enseignants ne sont pas en télétravail mais en travail à distance. Le matériel est celui des enseignants. Les masques sont fournis par l'académie et respectent les normes.

Jonathan Selambarom pour le Sgen-CFDT